

Fiche profil de poste

Circonscription : STRASBOURG ECOLE INCLUSIVE

Libellé du poste : PROFESSEUR RESSOURCES « TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE »

Localisation : IENASH – 65 Avenue de la Forêt Noire STRASBOURG

1. Définition du poste et des missions :

Placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education nationale de l'ASH, dont il est le collaborateur direct, le professeur ressources a un rôle pédagogique, d'accompagnement et de conseil auprès des enseignants.

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Il a pour mission de proposer à l'enseignant qui accueille un élève avec des TSA une aide adaptée aux besoins de l'élève. Il participe à l'évaluation des besoins (observation de l'élève, analyse des besoins) et à la mise en oeuvre d'adaptations et d'aménagements pédagogiques. Il apporte des conseils pédagogiques et des aides méthodologiques à l'enseignant et à l'équipe pédagogique ou éducative de l'école ou de l'établissement scolaire. Il contribue à la mise en place de dispositions matérielles spécifiques aux élèves avec TSA.

INFORMATION

Il informe et fournit des ressources à l'enseignant et à l'équipe éducative. Il contribue à une meilleure connaissance des outils numériques adaptés aux élèves avec TSA.

FORMATIONS

Il intervient dans le cadre des formations sur les TSA inscrites au plan académique ou départemental de formation. Il participe à la formation des équipes pédagogiques et éducatives.

ANIMATION

Il anime le réseau des enseignants ressources TSA dans le cadre de la mise en oeuvre des pôles ressources autisme en lien étroit avec la chargée de mission autisme départementale.

Le temps hebdomadaire de travail est celui d'un enseignant « hors de la présence des élèves » (1607 heures).

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

Les candidats doivent :

- connaître la politique de la scolarisation des élèves en situation de handicap
- connaître le 4eme Plan Autisme « Stratégie nationale pour l'autisme »
- connaître des troubles du spectre autistique et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé.
- capacité à travailler en équipe et en partenariat.
- capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives : adaptation du langage, mise en place de stratégies pédagogiques spécifiques, prise en compte permanente du comportement de l'élève.
- pouvoir élaborer une démarche et des outils de formation des enseignants - Savoir apprécier de façon distanciée les diverses pratiques pédagogiques, les diverses démarches d'enseignement et d'apprentissage.
- Maîtriser l'outil informatique
- Faire preuve de disponibilité, de réactivité et de loyauté - Capacité à travailler en équipe et à rendre compte

3. Conditions de recrutement :

Les candidats devront être titulaires du CAPA-SH ou du CAPPEI

Les enseignants ne possédant pas de spécialisation peuvent obtenir ce poste à titre provisoire.

Les candidats seront convoqués pour un entretien devant une commission qui examinera leurs motivations et leurs aptitudes à assurer les missions assignées

Contact

pour obtenir des informations sur le poste :

IENASH : 03.88.45.92.30

Mise à jour avril 2019